



PROGRAMME
POUR LA PROMOTION
DE L'ETAT DE DROIT
Afrique subsaharienne



Colloque International
**« Dynamiques des systèmes Judiciaires en Afrique :
Concurrence, Coopération, Harmonisation »**

Un partenariat entre le Bureau regional
Etat de droit de la Fondation Konrad Adenauer
et l'Institut des Droit de l'Homme et de la Paix
de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar

A l'hôtel Royal Horizon Baobab, la Somone.
Les 13 et 14 mars 2023.

Colloque international
**« Dynamiques des systèmes judiciaires en Afrique :
Concurrence, coopération, harmonisation »**

Les 13 et 14 mars 2023
Somone, Sénégal

PROGRAMME

Lundi, 13 mars 2023

09:00 - 09:30	Accueil et installation des invités et participants
09:30 - 10:15	Cérémonie d'ouverture <ul style="list-style-type: none">● Sidy Alpha Ndiaye, Directeur de l'Institut des Droits de l'Homme et de la Paix ; Agrégé en droit public, UCAD● Ingo Badoreck, Directeur du Bureau Etat de droit en Afrique subsaharienne francophone, Fondation Konrad Adenauer● Aminata Cissé Niang, Doyenne de la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques de l'UCAD
10:15 – 10:45	Pause-café et interviews
10:45 - 12:00	Panel 1 : Les relations entre l'OHADA et les juridictions nationales <ul style="list-style-type: none">● Alioune Sall, Professeur titulaire, agrégé, UCAD ; Membre de la Commission du droit international de l'ONU ; Ancien juge à la Cour de justice de la CEDEAO « Retour sur un organe judiciaire atypique dans l'ordre international : La CCJA de l'OHADA » (15 min.)● Ndèye Coumba Madeleine Ndiaye, Professeure assimilée, UCAD « L'OHADA et la compétence juridictionnelle dans les Etats parties » (15 min.)● Papa Talla Fall, Professeur assimilé, UCAD « La protection juridictionnelle des droits humains en matière d'application des actes uniformes de l'OHADA : Une zone grise » (15 min.)

	<ul style="list-style-type: none"> • Daphtone Lekebe Omuali, Professeur de droit privé et Doyen de la Faculté de droit, Université Marien Ngouabi, Brazzaville, République du Congo <p>« Le pourvoi mixte en droit OHADA : La danse des aveugles entre la CCJA et les juridictions nationales statuant en cassation » (15min.)</p> <p>Modération : Ndèye Sophie Diagne, Professeure assimilée, UCAD ; Directrice des études de l'IDHP</p>
12:00 - 12:45	Discussions - Echanges
12:45 - 14:00	Pause déjeuner
14:00 - 15:00	<p>Panel 2 : Le Dialogue transjudiciaire et les modèles de rapports de systèmes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Hajer Gueldich, Professeure agrégée à la FSJ de Tunis, Université de Carthage ; Présidente de la Commission de l'Union africaine pour le droit international <p>« La coopération judiciaire dans le droit de l'Union Africaine : Une profusion normative et une pluralité juridictionnelle » (15 min.)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aubrey Sidney Adoua-Mbongo, Maître de conférence titulaire, Université Marien Ngouabi, Brazzaville, République du Congo <p>« La circularité des modèles normatifs dans les rapports de systèmes » (15 min.)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Seydou Nourou Tall, Professeur titulaire, agrégé, UCAD ; Vice-Président du Conseil constitutionnel du Sénégal <p>« Les offices juridictionnels internationaux en matière de différends d'ordre maritime : Entre concurrence, cohabitation et complémentarité » (15 min.)</p> <p>Modération : Abdoul Aziz Diouf, Professeur titulaire, agrégé, UCAD</p>
15:00 - 15:45	Discussions - Echanges
15:45 - 16:15	Pause-café

Mardi, 14 mars 2023

09:00 - 09:45

Panel 3 : Les conflits de compétence entre les juridictions régionales et/ou sous régionales

- **Sylla Sow**, Maître de conférences assimilé, UCAD ; Ancien directeur des études de l'IDHP

« **Les incohérences du système africain de protection des droits de l'homme** » (15 min.)

- **Ami Collé Seck**, Maître de conférences assimilée, UCAD

« **Une potentialité de conflit juridictionnel : L'exemple des relations entre les Cours de justice de la CEDEAO et de l'UEMOA** » (15 min.)

Moderation : Sidy Alpha Ndiaye, Directeur de l'Institut des Droits de l'Homme et de la Paix ; Agrégé en droit public, UCAD

09:45 - 10:30

Discussions - Echanges

10:30 - 11:30

Panel 4 : Les influences réciproques entre juridictions étrangères et juridictions constitutionnelles

- **Ferdinand Diène Faye**, Maître de conférences assimilé, UCAD

« **Les citations de décisions extérieures par le juge constitutionnel en Afrique : La justice constitutionnelle d'emprunt** » (15 min.)

- **Sangoné Fall**, Magistrat auditeur à la Cour de justice de l'UEMOA

« **Le juge constitutionnel, le juge de l'UEMOA et la hiérarchie des normes** » (15min.)

- **Yaya Niang**, Maître de conférences assimilé, Université Gaston Berger

« **Concordances et discordances entre juge communautaire et juge constitutionnel : L'exemple de la liberté de candidature** » (15min.)

Moderation : Alioune Badara Diop, Professeur assimilé, UCAD

11:30 - 12:15

Discussion - Echanges

12:15 - 13:45

Pause déjeuner

13:45 - 14:45

Panel 5 : Les rapports entre juridictions internes et juridictions communautaires

- **Yakouba Ouedraogo**, Professeur assimilé, Université Thomas Sankara, Burkina Faso

« Les rapports entre les juridictions administratives et les cours de justice des organisations africaines d'intégration » (15 min.)

- **Djibrihina Ouedraogo**, Professeur assimilé, Maître de conférences, Université Thomas Sankara, Burkina Faso

« Réflexion sur une arlésienne : La coopération entre la Cour des comptes de l'UEMOA et les Cours des comptes nationales » (15 min.)

- **Idrissa Sow**, Magistrat, Commissaire au sein de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples

« Retour sur l'efficacité des mécanismes de coopération entre le juge national et le juge communautaire » (15 min.)

Modération : Alioune Sall, Professeur titulaire, agrégé, UCAD ; Membre de la Commission du droit international de l'ONU ; Ancien juge à la Cour de justice de la CEDEAO

14:45 - 15:30

Discussions - Echanges

15:30 - 16:15

Synthèse du colloque

EI Hadji Samba Ndiaye, Professeur assimilé, UCAD

16:15 - 16:45

Cérémonie de clôture

- **Ndèye Sophie Diagne**, Professeure assimilée, UCAD ; Directrice des études de l'IDHP
- **Lea Kolligs**, Coordinatrice principale, Bureau Etat de droit en Afrique subsaharienne francophone, Fondation Konrad Adenauer

16:45 - 17:00

Pause-café



Institut des droits de l'homme et de la paix (IDHP)
Faculté des sciences juridiques et politiques
de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar

 : Avenue Cheikh Anta Diop, Fann, Dakar, Sénégal

 : +221 33 824 95 70

 : idhp@ucad.edu.sn

 : <https://idhp.ucad.sn/>



Fondation Konrad Adenauer

Programme pour la promotion de l'Etat de droit en Afrique subsaharienne
Almadies, Zone 9, en face du Groupe scolaire «La pointe des Almadies»

Dakar - Sénégal

Tel : +221 33 868 16 46

 : buero.rspdakar@kas.de

 : KAS - Etatdedroit

 : @KAS_Etatdedroit

 : www.kas.de/etatdedroit

 : Etat de droit Konrad Adenauer